

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 mai 2010
(convocation du 17 mai 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Mai Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPÉ Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 10 h 10
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 11 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
Mme DESSERTINE Laurence à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 10
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 45
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PENEL Gilles à Mme. ISTE Michèle
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Implantation du réseau de déchèteries professionnelles sur le territoire communautaire- Poursuite du dispositif de communication et de suivi- Versement d'une subvention à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde pour les années 2009 et 2010- Décision- Autorisation

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le rapport de présentation :

Par délibération n° 2008/0558, la Communauté Urbaine a signé une convention sur trois années avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde dans le but de poursuivre le partenariat précédemment engagé dans le cadre de l'implantation d'un réseau de déchèteries professionnelles sur le territoire communautaire et la création d'un site internet relatif à la gestion des déchets professionnels en Gironde.

Au titre de ce partenariat, il a été convenu d'étaler sur ces 3 années la participation financière de 60 000 € versée par notre Etablissement ce qui a donné lieu à un premier versement au titre de l'année 2008.

La mission confiée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde se décline de la manière suivante :

- > la poursuite du dispositif de communication auprès des artisans de la C.U.B. en relation avec les organisations professionnelles du secteur des métiers.
- > la sensibilisation des créateurs/repreneurs d'entreprises lors des stages de préparation à leur installation.
- > l'exploitation et le développement du site internet (www.dechets-gironde.fr) mis en place le 1^{er} avril 2006 et proposant notamment des solutions d'optimisation de la gestion des déchets.
- > la continuité d'un observatoire, en centrant son objet sur le relevé d'activité des déchèteries professionnelles.

De plus, conformément à l'article 3 de la convention précitée, la Chambre de Métiers nous a fait parvenir par un courrier en date du 2 mars 2010 son rapport concernant le solde de l'année 2009, dont les objectifs ont été les suivants :

- continuation de l'exploitation du site internet « gérer ses déchets professionnels en Gironde » ce qui implique la mise à jour de la base de données du module agir et de l'ensemble de la documentation consultable ou téléchargeable sur le site
- le développement du site avec en outre la finalisation du module « simulation des coûts de gestion des déchets »
- la promotion du site avec des actions menées comme des stages préalables à l'installation des créateurs/repreneurs, les formations des artisans installés lors de réunions professionnelles ou la tenue de salons

La Chambre de Métiers ayant également communiqué les plans de financement prévisionnels des années 2009 et 2010, il apparaît souhaitable :

- De les approuver
- D'autoriser notre Etablissement à verser à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde pour les années 2009 et 2010 la subvention prévue dans les conditions stipulées à l'article 5 de la convention

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2008/0558 du 3 octobre 2008 autorisant la signature de la convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde et le versement des subventions à cet organisme,

Vu le rapport de solde pour l'année 2009 fourni,

Vu le plan de financement pour l'année 2009 fourni,

Vu le plan de financement pour l'année 2010 fourni,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT :

Que la remise du rapport de solde 2009 dans lequel le budget définitif s'élève à 65 406,39 € soit supérieur de 81,51 € au budget prévisionnel.

DECIDE QUE :

ARTICLE 1 :

Les plans de financement des années 2009 et 2010 sont approuvés.

ARTICLE 2 :

La totalité de la subvention de 40 000 € maximum est versée au titre des années 2009 et 2010 en application de l'article 5.

ARTICLE 3 :

Cette dépense sera imputée sur le budget annexe « Déchets ménagers et assimilés » au chapitre 65- article 65738- C.R.B. O300.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 mai 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 JUIN 2010**

PUBLIÉ LE : 8 JUIN 2010

M. DIDIER CAZABONNE